

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 410 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances .

n° 410

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 mai 1945

Numéro JO  
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro  
1 mai 1945

### TEXTE INTÉGRAL

sont promulgués à la Côte Française des Somalis et Dépendances : — l'arrêté ministériel en date du 9 février 1945 — (J.O.R.F. du 21 mars 1945) — étendant aux fonctionnaires en transit dans les ports de l'Afrique du Nord le bénéfice de l'indemnité exceptionnelle de route et de séjour dans les ports de la Métropole ; — l'arrêté ministériel en date du 28 février 1945 — (J.O.R.F. du 21 mars 1945) — le taux de l'indemnité de séjour dont peuvent bénéficier les familles des fonctionnaires coloniaux voyageant avec leur chef ou isolement sur réquisition gratuite accordée dans les conditions fixées à l'article 33 du décret du 3 juillet 1897 et retenues au-delà de vingt-quatre heures par suite de force majeure dans un port de la Métropole ou de l'Afrique du Nord.